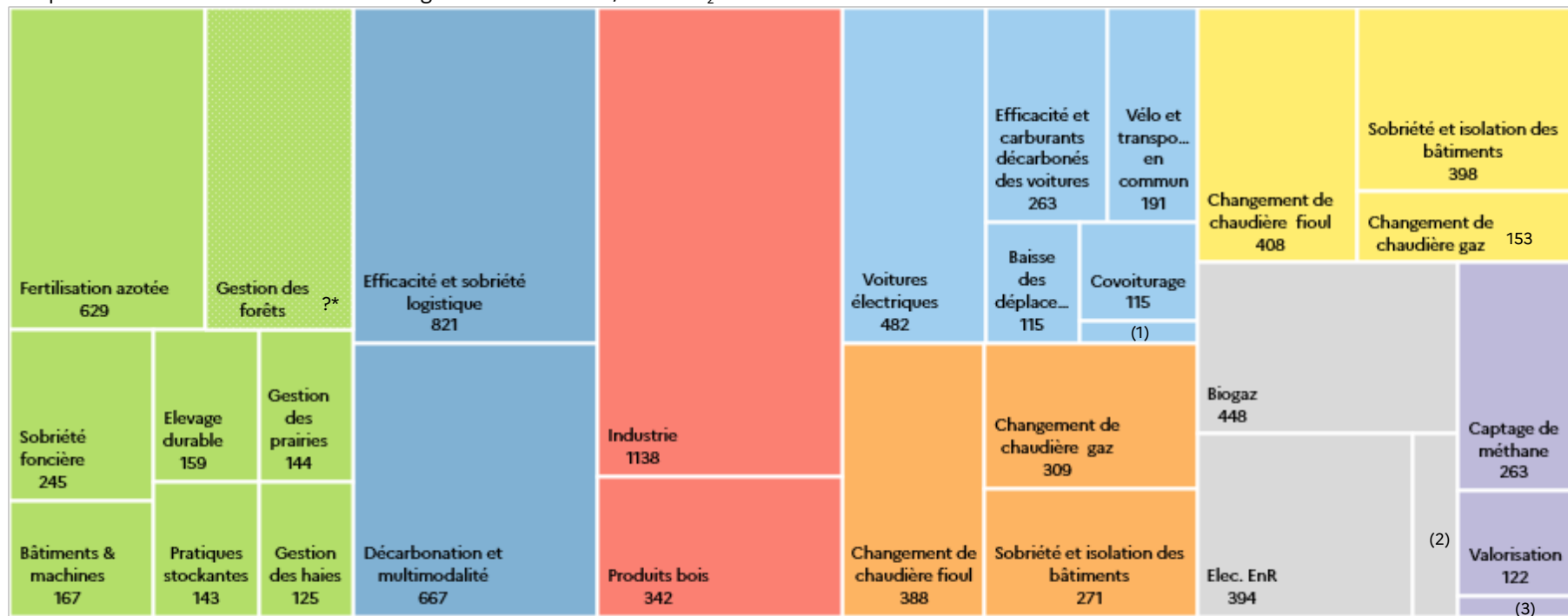


Panorama indicatif des leviers de décarbonation en CVL

Une réduction de ~9 MtCO₂e par an d'ici 2030, soit 5% de l'effort national

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



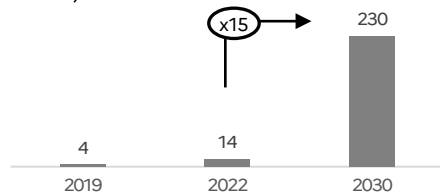
(1) Bus et cars décarbonés : 26 ktCO₂e. (2) Réseaux de chaleur : 82 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 23 ktCO₂e.

*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Centre Val de Loire

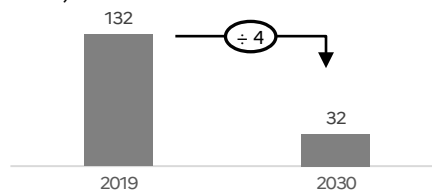
Voitures électriques

Parc de voitures électriques
(en milliers)



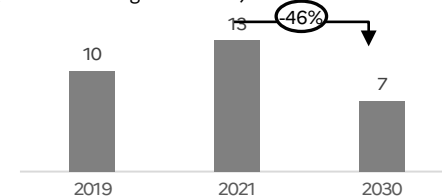
Résidences chauffées au fioul

Résidences principales chauffées au fioul
(en milliers)



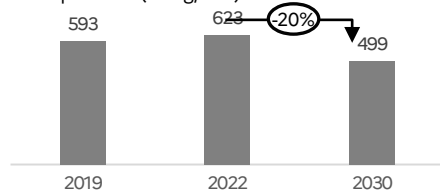
Consommation d'énergie des bâtiments tertiaires

Consommation d'énergie du secteur tertiaire
(en TWh – corrigé du climat)



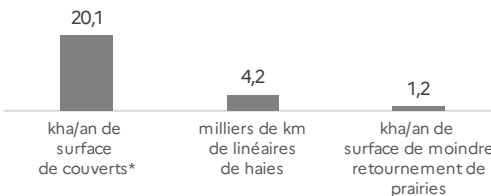
Prévention des déchets

Quantité de déchets ménagers et assimilés produits (en kg/hab)



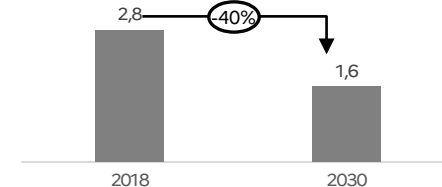
Sols cultivés

En supplémentaire en 2030 par rapport à 2019



Industrie

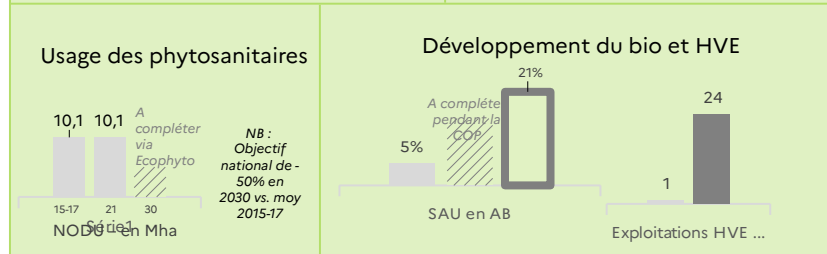
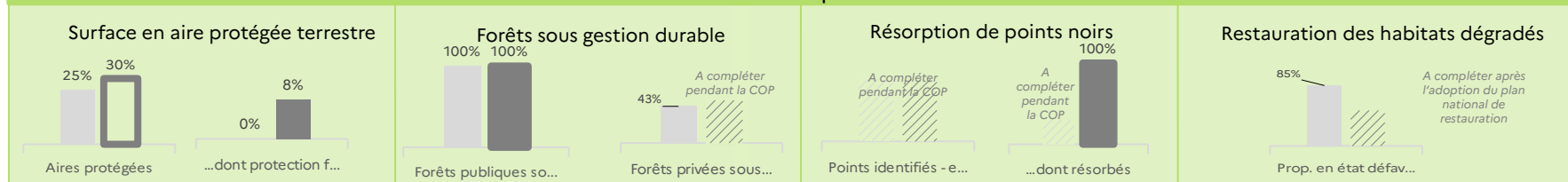
Emissions de toute l'industrie
(en MtCO₂e)



*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

Panorama indicatif des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en CVL

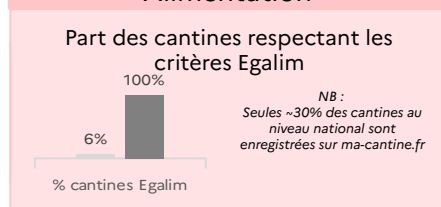
Préservation des espaces naturels



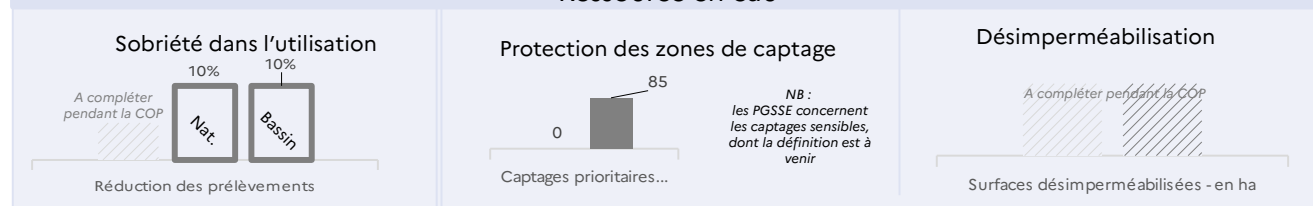
Economie circulaire



Alimentation



Ressource en eau

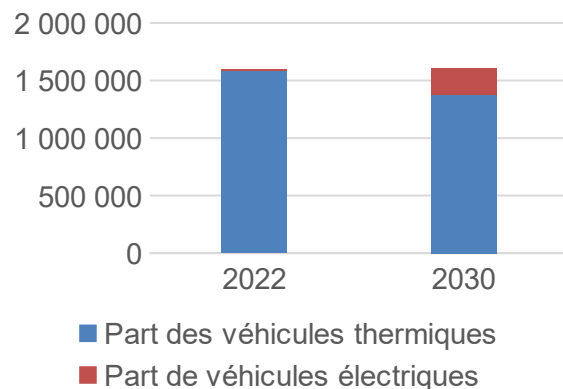


Quelques exemples concrets pour la région Centre-Val de Loire



Les voitures électriques Gain à réaliser : 482 ktCO2

Part des voitures électriques dans le parc régional des véhicules particuliers



Objectif 2030 = 15 % de véhicules électriques dans le parc de véhicules particuliers, soit 230 000

Dispositifs de soutien

Prime à la conversion

30 000 primes entre 2019 et 2022

Bonus écologique

25 000 bonus entre 2019 et 2022

Aide à l'installation des bornes électriques

- Mise en place des SDIRVE par les collectivités
- Crédit d'impôt à 75 %
- Programme ADVENIR

2024 : 1,5 milliard d'euros pour le verdissement du parc de véhicules

Mise en œuvre du leasing social : subvention à la location pour les ménages modestes

4 603 points de recharge en octobre 23

X 3 depuis 2019

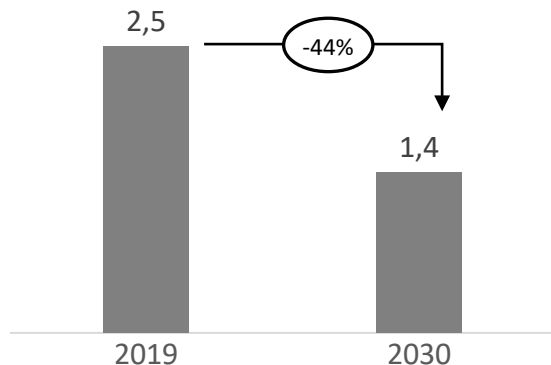
Quelques exemples concrets pour la région Centre-Val de Loire



L'industrie

Gain à réaliser : 1,1 MtCO₂

Emissions de toute l'industrie
(en MtCO₂e)



Source : LIGAIR

Dispositifs de soutien

**22 dossiers
décarbonation de
l'industrie financés par
l'ADEME 2019-2023**

48 M€ pour 178 millions
€ d'investissements

**Plus de 140 000 tCO₂
économisées = 13 % de
l'objectif régional
réalisé**

**Fonds Vert :
Territoires d'industrie
en transition
écologique**

100 M€ au niveau
national pour 2024

Enjeux de
décarbonation et de
réindustrialisation

France 2030

51 lauréats
122M€ d'aide
372M€ d'investissements
sur l'axe transition
écologique et énergétique

Décarbonation des 50
sites industriels les plus
émetteurs

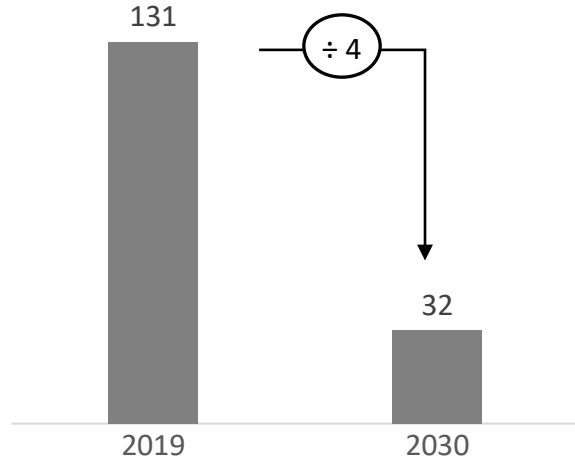
Quelques exemples concrets pour la région Centre-Val de Loire



Le chauffage au fioul

Gain à réaliser : 388 ktCO₂

Résidences principales chauffées au fioul
(en milliers)



Source : INSEE

Dispositifs de soutien

Ma Prime Rénov :
prime aux travaux avec
changement de chauffage

2022 : 24 M€ d'aides pour 72 M€ de travaux.

2023 : 25 M€ d'aides pour 81 M€ de travaux.

2022 : 4 500 chaudières remplacées
2023 : 5 240 chaudières remplacées

Dispositif Ma Prime Rénov réformé en 2024

- poursuite de l'effort de décarbonation (passoires énergétiques traitées dans un parcours accompagné global)
- augmentation de l'aide forfaitaire pour l'installation de pompes à chaleur

Coup de pouce « chauffage »

Complément pour certaines opérations d'économies d'énergie (CEE)

Quelques exemples concrets pour la région Centre-Val de Loire



Les haies
Gain à réaliser : 125 ktCO₂

Objectif de linéaire supplémentaire en 2030
par rapport à 2019

4,2

milliers de km de linéaires de haies

Dispositifs de soutien

Plan de relance : dispositif « PLANTONS DES HAIES » 2021/2022

à destination des agriculteurs désireux de
planter des haies bocagères et des alignements
d'arbres

4,6 M€ de subventions

253 projets de plantation menés
373 km de linéaire planté

« PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE »

pour appuyer la plantation de
haies dans une approche globale
et intégrée à partir de 2024.

110 M€ de crédits État au
niveau national pour 2024

**4000 km de linéaire à
planter en région d'ici 2030**

Quelques exemples concrets pour la région Centre-Val de Loire



Les Forêts Préservation des espaces naturels

Objectif d'augmentation de la surface forestière sous document de gestion durable

Équilibre entre les prélèvements et l'accroissement de la forêt

Prise en compte des écosystèmes

Adaptation au changement climatique et prévention des risques d'incendies

Dispositifs

Contrats d'objectifs et de performance ONF et CNPF

Gestion durable des forêts publique et privée encadrée et planifiée

**Presque 100 % des forêts publiques
57 % des forêts privées en région (43 %
au niveau national)**

Pour les plans simples de gestion (PSG) :

- 94% des forêts concernées par ce type de document en sont effectivement dotées
- Passage de 25 à 20 ha du seuil d'obligation (loi contre le risque incendie juillet 2023) : concerne 14 000 ha supplémentaires en région